

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JANVIER 2022

FB/TD/YB/ n° 2022/02

Objet de la délibération :

Rapport d'activité 2020 d'ENERGIE  
Eure-et-Loir

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Votants : 27

Date de la convocation :

Le 11 janvier 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-et-un, le 17 janvier à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, HABEGGER Christine, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, BEULÉ Simone, BAUDELLOT Marc, POISSONNIER Philippe, ROUZET Sylvie, ROYNEL Éric, Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, SAUTEUR Emmanuel, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusés :

- DOKOUROFF Sonia, Pouvoir à Christine HABEGGER  
- DAVID Guy, Pouvoir à Dominique BONNET  
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Marc BAUDELLOT  
- MARCHAND Jean-Paul, Pouvoir à François BELHOMME  
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Bruno ESTAMPE

Absentes :

- CLAIREMBAULT Claire  
- DURAND Marie-France

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu l'article D 2224-34 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article D2224-35 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que les organismes de distribution d'électricité et les fournisseurs d'électricité aux tarifs réglementés, titulaires d'un contrat de concession, communiquent à l'autorité concédante un compte rendu annuel d'activité retraçant les conditions d'exécution de ce contrat durant l'année civile écoulée.

Considérant que le compte rendu tient compte des spécificités des missions de développement et d'exploitation des réseaux publics de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, notamment des principes de péréquation tarifaire et de régulation nationale.

Sur l'exposé présenté, après en en avoir délibéré, le conseil municipal à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2020 d'ENERGIE Eure-et-Loir

Fait et délibéré à Epernon, le 17 janvier 2022

Le Maire,  
F. BELHOMME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20220117-D2022\_01\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2022